



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction régionale de l'Équipement
de Midi-Pyrénées

Toulouse, le 23 JUIN 2008

Service Maîtrise d'Ouvrage

Monsieur le Président,

Par courrier du 10 juin 2008, vous avez bien voulu me rappeler votre implication dans le projet de doublement de la rocade d'Albi et votre attachement à la réalisation des protections acoustiques.

Je vous confirme que les écrans anti-bruit font bien partie intégrante du projet de mise à 2x2 voies de la rocade d'Albi et que le périmètre de ce projet n'a pas été modifié.

Il convient de préciser que, comme tous les travaux d'aménagement routier, ceux-ci sont phasés dans le temps et dans l'espace en fonction des contraintes techniques et économiques.

Ces contraintes nous conduisent dans ce cas, comme dans la grande majorité des cas, à prévoir la réalisation des écrans anti-bruit en fonction de l'avancement des travaux et du financement disponible.

L'échéancier de mise en place des crédits restant à mobiliser (16 M€ délégués à ce jour sur les 50 M€ de l'opération) n'étant pas connu à ce jour, il nous est pour l'instant difficile de préciser la date de fin des travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le directeur régional et départemental

André CROCHERIE

Monsieur Daniel AUBERGER
Président de l'Association de Défense du Cadre
de Vie des Habitants du Quartier de VEYRIERES
33 rue Albert 1er
81000 Albi

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30
Tél. : 05 61 58 52 04
Cité administrative, bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex